

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 29 Mai 2018  
CO 071 DE

Page 1/2

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (1<sup>er</sup> Vice-Président), Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Pascal BONVALOT, Serge DAYET, Robert MOUGET, Claude BERTHOD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique BOICHUT, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie JACQUES, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Bernard BRUNEL, Valérie PAQUIEZ à Claude ROMANET, Frédéric LAMBERT à Florent GAILLARD, Jean-Luc LETONDOR à Roland BERTHELIER, Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Yann PINGUAND à Christian PROST, Clément FORET à Odile SIMON, soit 9 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Pierre GUINCHARD à Claude BERTHOD, Colette GIRARD à Dominique BOICHUT, Bernard LAUBIER à Lucie JACQUES, soit 4 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Charles VALLET, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Michel FRANCONY (Président), Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Guy AUBERT, Philippe RIOU, Anne CHARLET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Guy DAVID, André PROST, Hubert DELACROIX, Denis MOREL, Christian COLIN, Thierry GUINCHARD, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Sylvain BENETRUY, Patrick MONTEVECCHIO, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Serge DAYET.

Convocation faite le : 18 mai 2018

**Objet : Tarifs piscine 2018.**

Par délibération n° CO 075 DE en date du 6 octobre 2016, l'ex Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny maintenait les tarifs de la piscine de plein air fixés par délibération du 4 novembre 2015 jusqu'à délibération de la Communauté de Communes issue de fusion après le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour l'année 2018, il est proposé de maintenir les tarifs comme suit :

- |   |       |
|---|-------|
| - Adultes :   | 3,50€ |
| - Jeunes de 6 à 18 ans et étudiants<br>et <i>séniors accompagnants</i> :  | 2€    |
| - Groupes adultes à partir de 10 :  | 2€    |
| - Carte abonnement donnant droit à 10 entrées<br>pour les 6/18 ans et à 5 entrées pour adultes :  | 12€   |
| - Carte famille enfant saison 6/18 ans :  | 35€   |
| - Carte famille adulte saison :   | 70€   |
| - Remise d'une carte d'abonnement gratuite par saison pour 3 achetées si famille<br>de plus de 2 enfants de moins de 21 ans à charge, et une carte gratuite pour les<br>personnes en recherche d'emploi inscrits. |       |

-----  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 29 Mai 2018**  
**CO 071 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Tarifs piscine 2018.**

En outre, il est proposé de créer un tarif applicable aux agents de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et aux agents de la Ville de Poligny, ainsi que leurs enfants, comme suit :

- Adultes :	2€
- Enfants de 6 à 18 ans :	1€

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir en délibéré,  
A l'unanimité,

1 / FIXE les tarifs pour l'année 2018 comme indiqué ci-dessus.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président  
Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
**Jean-François GAILLARD**  
Michel FRANCONY

